

Les effectifs de l'enseignement supérieur de la rentrée 1989 à la rentrée 1999

La croissance du nombre d'étudiants – qui a suivi le progrès de la scolarisation dans le second degré général et technologique depuis le début des années 90 – a marqué le pas en 1996. Après une période de croissance de 1,5 million en 1988 à 2,1 millions en 1993, les effectifs d'étudiants, en faible progression en 1994 et 1995 et en léger repli depuis la rentrée 1996, ont recommencé à augmenter à la rentrée 1999 (2,1 millions). Au cours des dix dernières années, les diverses composantes de l'enseignement supérieur ont connu des évolutions différentes et, en particulier, n'ont pas toutes subi le reflux observé depuis 1996. Ainsi, les sections de techniciens supérieurs, les instituts universitaires de technologie et les grandes écoles ont maintenu leur progression tandis que les classes préparatoires sont en légère baisse à la rentrée 1999. Pour la quatrième année consécutive, l'université connaît une baisse de ses effectifs, toutefois plus modérée que les années passées (- 0,3 %). C'est dans l'académie de Paris que le troisième cycle est le plus développé, mais un rééquilibrage s'opère au sein de l'Île-de-France et au profit de certaines grandes métropoles.



À la rentrée 1999, 2 126 000 inscriptions ont été effectuées dans les établissements d'enseignement supérieur de France métropolitaine et des DOM, soit un demi million de plus que dix ans auparavant. Les femmes constituent près de 55 % de l'ensemble des étudiants (tableau 1). Elles sont majoritaires à l'université et dans les écoles paramédicales et sociales, mais ne le sont pas dans les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce¹. Au début des années 90, l'accroissement des effectifs résultait en grande partie des progrès de la scolarisation dans le second degré général et technologique et de la demande de plus en plus forte des bacheliers à poursuivre des études supérieures. Cependant, depuis quatre ans, le taux de scolarisation est en léger recul.

STABILISATION EN 1999 APRÈS TROIS ANNÉES DE REcul

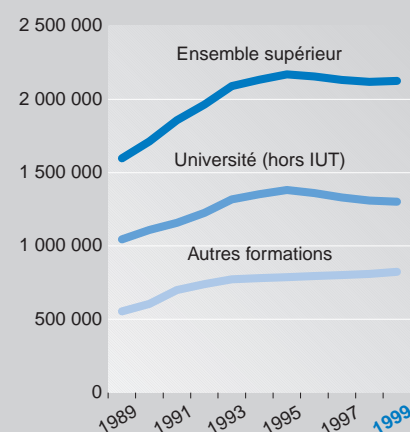
Le nombre d'admis aux baccalauréats général et technologique – vivier de l'enseignement supérieur – est passé de 340 000 en 1989 à 415 000 en 1999. Cette progression n'a été interrompue que lors des sessions 1996 et 1999. Le baccalauréat

professionnel, créé en 1987, poursuit son essor (88 000 admis en 1999) mais sa vocation première reste l'entrée immédiate dans la vie active ; moins d'un bachelier professionnel sur cinq entreprend des études supérieures².

La croissance des effectifs de l'enseignement supérieur, très rapide à partir de 1987, s'est poursuivie à un rythme soutenu jusqu'en 1993. La rentrée 1994 a amorcé une phase de décélération (2,1 % puis 1,7 % en 1995). En 1996, pour la première fois, le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur a diminué (- 0,6 %) ; le recul s'est poursuivi en s'amortissant progressivement les années suivantes (- 1,1 %, puis - 0,6 % et - 0,3 %) avant de reprendre légèrement en 1999 (+ 0,3 %).

Les différentes filières de l'enseignement supérieur n'ont pas toutes été affectées par le repli observé depuis la rentrée 1996.

GRAPHIQUE 1 – Effectifs de l'enseignement supérieur



1. Des résultats plus détaillés sur la répartition par sexe ont été publiés dans les Tableaux statistiques 6740 sur les effectifs de l'enseignement supérieur de 1980-1981 à 1999-2000, MEN-Direction de la programmation et du développement, octobre 2000.

2. Compte non tenu des bacheliers professionnels qui préparent un BTS ou d'autres formations par la voie de l'alternance (apprentissage ou contrat de qualification).

TABLEAU I – Effectifs de l'enseignement supérieur
France métropolitaine + DOM

Type d'établissement	1980-81	1990-91	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-2000	Dont femmes %
Universités	858 085	1 182 784	1 411 007	1 452 065	1 485 583	1 469 423	1 444 038	1 424 395	1 419 635	55,6
– dont ingénieurs, disciplines générales et de santé	804 418	1 108 456	1 318 129	1 353 445	1 382 491	1 360 836	1 331 181	1 309 808	1 302 228	57,1
– dont IUT	53 667	74 328	92 878	98 620	103 092	108 587	112 857	114 587	117 407	39,3
IUFM (1)	–	–	74 616	82 966	86 068	85 885	83 134	81 602	81 981	67,9
STS	67 908	201 834	236 725	232 675	230 239	235 843	238 907	240 067	242 385	52,4
– dont publiques	43 697	119 178	155 124	159 423	161 913	166 041	166 980	167 761	168 779	49,8
– dont privées	24 211	82 656	81 601	73 252	68 326	69 802	71 927	72 306	73 606	58,5
CPGE	40 123	67 513	72 810	71 553	76 417	78 839	79 439	77 856	77 302	40,1
– dont publiques	35 429	56 369	59 769	59 099	63 533	65 091	65 509	63 641	63 456	41,2
– dont privées	4 694	11 144	13 041	12 454	12 884	13 748	13 930	14 215	13 846	35,0
Préparations intégrées	2 788	3 965	2 297	2 151	2 209	2 445	2 380	2 639	2 926	26,0
Écoles d'ingénieurs	36 952	57 653	71 273	73 803	75 640	76 841	79 098	82 954	85 751	22,6
– dont publiques, dépendantes des universités	8 330	17 325	22 264	23 257	24 186	24 839	25 979	27 520	29 378	24,9
– dont publiques, indépendantes des universités	20 132	26 326	31 349	32 085	32 765	33 009	33 735	34 950	35 181	22,8
– dont privées	8 490	14 002	17 660	18 461	18 689	18 993	19 384	20 484	21 192	19,3
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	15 824	46 128	57 445	54 595	50 668	47 293	46 987	51 329	56 303	45,6
– dont reconnues, diplôme visé par le MEN	9 879	19 472	25 331	28 004	28 342	30 175	30 456	34 598	38 798	45,8
– dont reconnues, diplôme non visé par le MEN	3 057	8 300	9 135	8 792	8 357	5 404	5 355	3 688	3 854	38,1
– dont écoles non reconnues	2 888	18 356	22 979	17 799	13 969	11 714	11 176	13 043	13 651	47,1
Établissements privés d'enseignement universitaire	16 256	19 971	20 989	21 867	22 129	22 327	21 893	22 397	22 267	65,8
Écoles normales d'instituteurs, CREPS	12 923	16 500	–	–	–	–	–	–	–	–
Écoles normales supérieures	2 840	2 675	2 794	2 970	3 051	3 065	3 215	3 246	3 209	35,8
Écoles d'architecture	17 000	15 702	18 304	18 620	18 988	18 787	18 564	18 176	17 408	43,3
Écoles supérieures artistiques et culturelles (2)	15 320	23 363	30 325	30 886	31 308	28 344	30 406	30 336	31 715	57,0
Écoles paramédicales hors université (4)	74 006	56 328	67 201	68 135	69 518	68 717	66 254	65 505	65 481	81,0
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)	17 735	14 727	15 723	15 912	16 911	17 517	17 782	18 155	18 171	80,2
Autres écoles de spécialités diverses	11 678	21 862	31 026	28 753	24 992	25 265	26 315	28 071	30 432	47,5
– dont écoles juridiques et administratives	6 653	7 328	7 982	7 186	6 705	6 918	6 522	6 859	7 692	50,4
– dont écoles de journalisme et écoles littéraires	680	2 923	2 501	2 653	2 444	2 494	2 489	2 498	2 572	62,7
– dont écoles vétérinaires	1 932	2 073	1 974	1 968	1 985	2 080	2 094	2 206	2 320	58,4
Ensemble (3)	1 181 108	1 713 680	2 090 271	2 133 694	2 169 535	2 155 752	2 132 433	2 119 208	2 125 588	54,8
– dont public	1 069 795	1 492 912	1 839 062	1 890 491	1 936 372	1 924 336	1 896 645	1 874 114	1 873 086	–
– dont privé	111 313	220 768	251 209	243 203	233 163	231 614	235 788	245 094	252 502	–

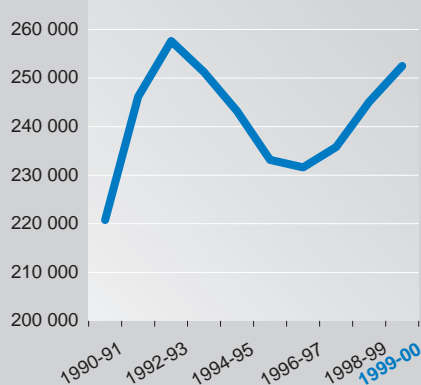
(1) Hors instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel. Estimation de la répartition hommes-femmes.

(2) Estimation des effectifs en 1995-96.

(3) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

(4) Les effectifs 1999-2000 ont été estimés.

GRAPHIQUE 2 – Évolution des effectifs de l'enseignement privé



L'évolution a été différente pour l'enseignement privé, qui représente 11 % de l'ensemble en 1999 (graphique 2). Pour les écoles de commerce comme pour les CPGE et STS privées, les effectifs ont progressé en début de période puis décliné ensuite. À partir de 1996, ils ont progressé à nouveau compensant la baisse dans l'enseignement public.

TOUJOURS PRÈS DE DEUX ÉTUDIANTS SUR TROIS À L'UNIVERSITÉ

L'université accueille environ 67 % des étudiants (tableau I). La partie hors IUT a connu jusqu'en 1995 une évolution de ses effectifs parallèle à celle des autres formations du supérieur (graphique 1). Le nombre d'inscrits, de l'ordre de 1 million en 1989, est passé par un maximum proche de 1,4 million à la rentrée 1995. Cette croissance a concerné, en premier lieu, les premier et deuxième cycles des disciplines générales (graphiques 3 et 4). Elle résulte, à la fois, de la préférence manifestée par des bacheliers généraux, plus nombreux, pour ce type d'études longues (tableau III) et de l'amélioration sensible du taux d'accès en licence.

Cette tendance était nette à la rentrée 1993, tout particulièrement en lettres et sciences humaines. La création des IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres) en 1991 avait entraîné un afflux d'étudiants dans ces formations, l'enseignement apparaissant comme un débou-

ché intéressant dans une conjoncture économique difficile.

À la rentrée 1994, les flux d'entrée dans les disciplines générales ont diminué avec la baisse du nombre d'admis au baccalauréat général. Une reprise des premières inscriptions dans ces formations s'est produite en 1995, notamment en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives). En revanche, l'engouement pour les disciplines de santé observé aux rentrées 1993 et 1994 ne s'est pas maintenu. La baisse des effectifs de cette filière, conséquence du resserrement du *numerus clausus*, après une interruption en 1993, s'est poursuivie.

En 1996, une rupture s'est produite. Le recul des effectifs universitaires, confirmé en 1997 et 1998, a affecté d'abord le premier cycle puis les deuxième et troisième cycles. La baisse du nombre d'étudiants en premier cycle résulte non seulement de la répercussion de la diminution des effectifs de bacheliers enregistrée en 1996 mais aussi d'un moindre engouement des nouveaux bacheliers pour les études universitaires. En 1999, cette baisse s'est ralentie à 0,3 %.

TABLEAU II – Poids des différentes filières du supérieur en 1999-2000
France métropolitaine + DOM

	Université (hors IUT et ingénieurs)	Principales filières courtes				Filières grandes écoles (1)	Autres formations	Ensemble
		STS	IUT	Écoles paramédicales et sociales	Ensemble			
Effectifs	1 272 850	242 385	117 407	83 652	443 444	210 306	198 988	2 125 588
%	60	11	6	4	21	10	9	100
Nouveaux bacheliers	206 596	101 138	43 379	4 280	148 797	44 581	12 848	412 822
%	50	24	11	1	36	11	3	100

Lecture : à la rentrée 1999, 60 % des effectifs de l'enseignement supérieur sont inscrits à l'université et 50 % de bacheliers 1999 qui poursuivent des études supérieures ont entrepris des études universitaires.

(1) Filières grandes écoles : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendantes des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé et écoles normales supérieures.

TABLEAU III – Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur (en %)
France métropolitaine + DOM

	1980	1990	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Bacheliers généraux	94,6	100,2*	107,0*	107,9*	107,7*	106,2*	105,0*	104,9*
Université	72,6	74,9	79,2	80,0	78,2	77,0	76,2	75,0
dont : IUT	8,0	8,3	9,1	8,4	9,7	9,8	10,3	10,9
STS	9,6	12,1	9,1	8,0	8,8	9,2	9,2	9,5
CPGE	12,4	13,3	11,5	12,8	13,2	13,0	12,5	12,7
Autres établissements (1)	nd	nd	7,2	7,1	7,6	7,0	7,1	7,7
Bacheliers technologiques (2)	55,2	77,3	82,3	83,2	83,1	82,3	79,8	78,9
Université	32,1	30,9	31,9	33,5	31,8	32,2	31,3	30,4
dont : IUT	12,9	7,6	9,3	10,1	10,5	10,2	9,7	9,3
STS	22,1	45,5	46,2	45,7	47,1	46,7	45,5	45,3
CPGE	1,0	1,0	0,9	0,9	1,0	0,9	1,0	1,0
Autres établissements (1)	nd	nd	3,3	3,1	3,2	2,5	2,0	2,2
Bacheliers géné.+ techno.	83,3	93,0	99,1	99,9	99,3	98,2	96,2	96,1
Université	61,0	61,0	64,2	64,9	62,5	61,9	60,7	59,6
dont : IUT	9,4	8,1	9,2	8,9	9,9	9,9	10,1	10,9
STS	13,2	22,6	20,9	20,2	21,8	21,8	21,7	22,3
CPGE	9,1	9,4	8,1	9,0	9,0	9,0	8,5	8,5
Autres établissements (1)	nd	nd	5,9	5,8	6,1	5,5	5,3	5,7

(1) Estimations.

(2) Y compris baccalauréat hôtellerie à partir de 1994, baccalauréat STPA et STAE à partir de 1995.

* Un bachelier peut s'inscrire en même temps dans plusieurs formations, ce qui explique les taux supérieurs à 100 %.

Le deuxième cycle subit, mais moins fortement qu'en 1998, la répercussion de la chute des effectifs des nouveaux entrants en premier cycle lors de la rentrée 1996. Les effectifs du troisième cycle recommencent à augmenter à la rentrée 1999, peut-être en raison d'une plus forte poursuite d'études en fin de deuxième cycle et d'une augmentation de l'offre en DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées).

La montée en puissance des IUFM s'est nettement ralentie en 1994. À partir de la rentrée 1996 s'est amorcée une baisse, qui s'est poursuivie jusqu'à 1998, pour se stabiliser en 1999. La saturation des capacités d'accueil et la stabilité des places mises au concours expliquent en partie la stagnation des effectifs.

UNE FORTE CROISSANCE DES FILIÈRES COURTES

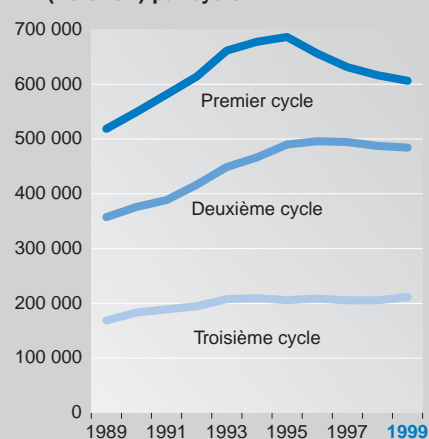
À la rentrée 1999, un étudiant sur cinq a opté pour une des principales filières supérieures courtes ou à l'origine conçues

comme telles (STS, IUT, écoles paramédicales et sociales) conduisant à un diplôme de niveau III. Le nombre d'inscriptions dans ces formations est passé de 321 000 en 1989 à 443 000 en 1999. Dans le même temps, la part du secteur industriel est passée de 57 % à 44 %.

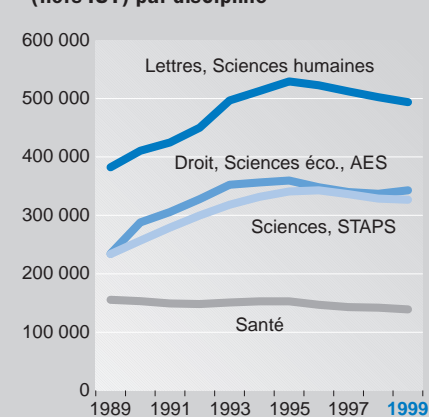
La progression n'a pas été la même pour ces trois principales filières courtes (graphique 5). Au début des années 90, avec la mise en œuvre du schéma « Université 2000 », les IUT ont connu un important essor, un peu ralenti en 1994 et 1995 avec la relative stabilisation des flux d'entrée. En 1996, la croissance des flux d'entrée a repris, en dépit de la baisse du nombre des bacheliers ; cette croissance s'est ensuite prolongée, portant les effectifs à 117 000 en 1999 (contre 70 000 en 1989).

Jusqu'en 1992, la progression des filières courtes a été surtout imputable à la croissance soutenue du nombre d'étudiants en STS. La déconcentration des ouvertures des sections publiques relevant du ministère de l'Éducation nationale, intervenue en 1985, a contribué à cette expansion qui a

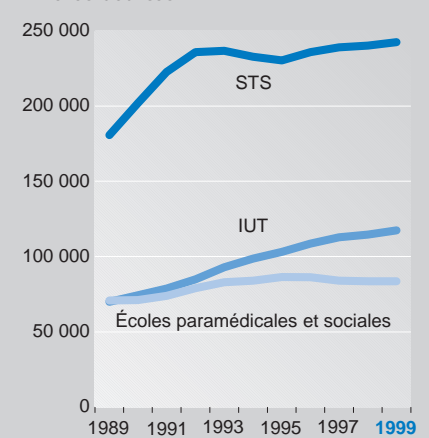
GRAPHIQUE 3 – Effectifs universitaires (hors IUT) par cycle



GRAPHIQUE 4 – Effectifs universitaires (hors IUT) par discipline



GRAPHIQUE 5 – Effectifs des principales filières courtes



favorisé la poursuite d'études des bacheliers technologiques, largement majoritaires dans cette filière. Mais les flux d'entrée ont marqué le pas en 1993, début d'une phase de régression des effectifs les deux années suivantes. Ce phénomène a, en fait, démarré dès la rentrée 1992 dans les sections privées, occasionnant la fermeture de nombreux établissements. Depuis 1996, cette filière a bénéficié d'un regain d'intérêt

de la part des jeunes bacheliers. Le nombre d'inscrits en STS a retrouvé en 1996 son niveau de 1992, puis l'a dépassé pour atteindre 242 000 en 1999.

Le nombre d'inscrits dans les écoles paramédicales, autre composante importante du dispositif de formation au niveau III, a augmenté jusqu'en 1995 pour atteindre 70 000. Depuis la rentrée 1996, les effectifs sont en baisse régulière. Cette évolution est dépendante du nombre de postes mis au concours. Pour les formations sociales, les effectifs ont progressé de 15 000 en 1989 à 18 000 en 1998.

PRESQUE UN ÉTUDIANT SUR DIX DANS LA FILIÈRE GRANDES ÉCOLES

Un peu moins de 10 % des étudiants (145 000 en 1989, 228 000 en 1999) sont inscrits dans une grande école d'ingénieurs ou de commerce, une école normale supérieure (ENS) ou une école vétérinaire, ou suivent une préparation pour y entrer.

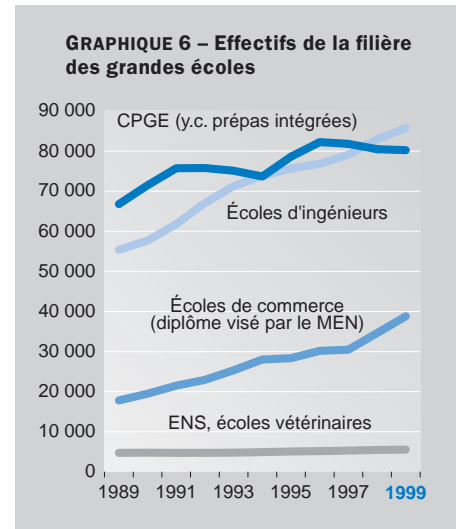
Après une progression rapide de 1988 à 1991, les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des cycles préparatoires intégrés à certaines écoles ont baissé de 1992 à 1994 (*graphique 6*). Après la réforme de 1995, les classes préparatoires ont bénéficié d'un nouvel attrait de la part des bacheliers généraux. Elles ont alors connu une forte progression, tant des flux d'entrée que des effectifs totaux. Le passage à deux ans des préparations commerciales a aussi engendré, mécaniquement, une hausse supplémentaire. Le succès alors manifesté pour les CPGE s'est nettement réduit ensuite, les effectifs ayant même amorcé une baisse depuis la rentrée 1998.

Un développement spectaculaire des formations d'ingénieurs a été enregistré au début des années 90. Ce développement, lié à la mise en œuvre du plan « Université 2000 » avec l'objectif d'un doublement du nombre de diplômés, s'est infléchi en 1994. La création des nouvelles formations d'ingénieurs (NFI) devait également contribuer à atteindre cet objectif. Après avoir plus que doublé en 1992, les effectifs inscrits dans ces formations ont progressé de façon plus mesurée. Face à une conjoncture économique difficile, la plupart des écoles ont maintenu leur recrutement, mais dans quelques cas elles l'ont réduit, en particulier dans le secteur privé. Depuis 1994, le rythme de croissance du nombre d'élèves ingénieurs s'est ralenti en dépit d'une reprise des flux d'entrée. À partir de la rentrée 1997, la progression a repris (+ 4,9 % en 1998 et + 3,2 % en 1999). Sur l'ensemble des élèves ingénieurs, 59 % sont inscrits dans les écoles relevant du ministère de l'Éducation nationale.

Dans les écoles de commerce reconnues par l'État et habilitées à délivrer un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale – qui recrutent en majorité des étudiants issus des classes préparatoires – le nombre d'inscrits n'a cessé de progresser, passant de 17 800 en 1989 à 38 800 en 1999.

DES ÉVOLUTIONS PLUS CONTRASTÉES POUR LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS SUPÉRIEURS

Les autres établissements de l'enseignement supérieur, qui constituent un groupe hétérogène, ont vu leurs effectifs passer de 96 000 en 1988 à 208 000 en 1994, un repli



étant intervenu en 1995 et 1996, ramenant les effectifs à 195 000.

L'évolution des effectifs des autres écoles de commerce (autres que celles reconnues et à diplôme visé) est plus difficilement interprétable en raison de l'élargissement du champ concernant les écoles de la dernière catégorie au début des années 90. La désaffection pour ce type de formations, survenue à la rentrée 1993, s'est prolongée, avec une chute des inscriptions de plus de 55 % entre 1992 et 1997, suivie cependant d'une reprise à partir de 1998. Le coût élevé des études, dont les débouchés sur le marché du travail ne sont pas nécessairement assurés, peut être la cause de cette désaffection.

Les effectifs des écoles d'architecture baissent depuis 1993 (- 4,2 % en 1999, avec 17 400 étudiants). Les établissements privés d'enseignement universitaire accueillent chaque année depuis la rentrée 1993 près de 22 000 étudiants, avec une légère progression à la dernière rentrée (environ + 2,3 %). Quant aux écoles supérieures artistiques et culturelles et aux autres écoles, l'extension du champ pris

TABLEAU IV - Répartition géographique des effectifs inscrits à l'université en 1990-1991 et 1999-2000
Poids des différents cycles
France métropolitaine + DOM

	Premier cycle			Deuxième cycle			Troisième cycle			Total		
	1990-1991	1999-2000	Évolution %	1990-1991	1999-2000	Évolution %	1990-1991	1999-2000	Évolution %	1990-1991	1999-2000	Évolution %
Paris	80 587	76 478	- 5	73 169	70 175	- 4	52 021	50 234	- 3	205 777	196 887	- 4
%	39	39		36	36		25	25		100	100	
Île-de-France (hors Paris)	59 456	85 195	43	38 885	57 447	48	15 602	24 763	59	113 943	167 405	47
%	52	51		34	34		14	15		100	100	
Île-de-France	140 043	161 673	15	112 054	127 622	14	67 623	74 997	11	319 720	364 292	14
%	44	44		35	35		21	21		100	100	
Province	475 720	548 496	15	266 780	350 190	31	109 632	135 573	24	852 132	1 034 259	21
%	56	53		31	34		13	13		100	100	
DOM	7 899	13 558	72	2 743	6 431	134	290	1 095	278	10 932	21 084	93
%	72	64		25	31		3	5		100	100	
Province et DOM	483 619	562 054	16	269 523	356 621	32	109 922	136 668	24	863 064	1 055 343	22
%	56	53		31	34		13	13		100	100	
France métró + DOM	623 662	723 727	16	381 577	484 243	27	177 545	211 665	19	1 182 784	1 419 635	20
%	53	51		32	34		15	15		100	100	
Poids de l'Île de France (en %)	22,5	22,3		29,4	26,4		38,1	35,4		27,0	25,7	

TABLEAU V – Répartition par académie des principales filières de l'enseignement supérieur en 1999-2000
Effectifs en 1999-2000 et accroissement de 1998-1999 à 1999-2000 (%)

Académies	Universités (hors IUT et ingénieurs)		Principales filières courtes								Filières grandes écoles (2)		Autres formations		Total (1)	
			IUT		STS		Écoles paramédicales et sociales		Total							
	Effectifs 1999-2000	%	Effectifs 1999-00	%	Effectifs 1999-00	%	Effectifs 1999-00	%	Effectifs 1999-00	%	Effectifs 1999-00	%	Effectifs 1999-00	%	Effectifs 1999-00	%
Aix-Marseille	66 496	1	3 742	3	10 233	-1	3 457	0	17 432	0	7 279	8	6 976	5	98 183	2
Amiens	18 644	0	2 641	11	7 211	-3	2 611	0	12 463	0	4 589	6	2 980	4	38 676	1
Besançon	18 097	-1	2 823	-2	4 848	-1	1 496	0	9 167	-1	2 331	-9	2 395	1	31 990	-2
Bordeaux	60 453	-3	5 033	4	11 090	2	3 598	0	19 721	2	6 861	1	7 591	1	94 626	-1
Caen	22 200	-5	2 521	2	5 028	-1	1 807	0	9 356	0	2 545	2	2 352	1	36 453	-3
Clermont-Ferrand	23 163	-2	2 748	-3	5 539	5	2 008	0	10 295	1	3 686	2	4 210	5	41 354	0
Corse	3 052	2	293	6	580	-2	119	0	992	0	114	14	593	-1	4 751	1
Dijon	22 330	-5	2 748	3	6 090	-4	2 023	0	10 861	-1	3 523	0	2 941	-4	39 655	-3
Grenoble	47 623	-1	7 324	6	11 010	0	2 782	0	21 116	2	8 726	5	5 150	12	82 615	1
Lille	85 460	0	8 701	2	19 993	0	6 907	0	35 601	1	14 270	1	14 964	4	150 295	1
Limoges	11 710	-1	1 727	1	3 488	0	1 453	0	6 668	1	1 251	2	1 369	2	20 998	0
Lyon	76 138	1	7 005	3	11 981	2	5 073	0	24 059	2	16 742	5	14 768	9	131 707	2
Montpellier	55 422	4	4 102	2	9 149	4	2 998	0	16 249	3	5 709	3	5 770	5	83 150	4
Nancy-Metz	43 641	-1	6 301	2	8 643	0	4 099	0	19 043	1	7 293	6	5 152	-5	75 129	0
Nantes	50 539	-3	5 662	4	16 138	4	3 390	0	25 190	3	12 111	6	12 618	-2	100 458	0
Nice	30 015	0	4 269	4	4 844	5	1 629	0	10 742	4	5 151	6	3 788	4	49 696	2
Orléans-Tours	33 134	-3	4 915	2	9 053	1	3 089	0	17 057	1	4 877	5	4 071	0	59 139	-1
Poitiers	26 570	0	3 080	1	6 206	1	1 610	0	10 896	1	3 460	14	2 965	2	43 891	1
Reims	19 515	-7	3 164	1	5 467	0	1 576	0	10 207	0	4 701	4	2 410	4	36 833	-3
Rennes	59 210	-1	7 260	0	14 150	-2	3 295	0	24 705	-1	9 933	4	8 818	0	102 666	0
Rouen	27 383	-2	3 765	-3	5 706	2	2 423	0	11 894	0	5 551	9	4 009	7	48 837	0
Strasbourg	39 638	-1	3 898	4	6 951	4	2 296	0	13 145	3	4 603	1	4 955	-1	62 341	0
Toulouse	66 050	0	5 794	1	10 422	1	3 399	0	19 615	1	12 122	4	8 505	4	106 292	1
Total province	906 483	-1	99 516	2	193 820	1	63 138	0	356 474	1	147 428	4	129 350	3	1539735	0
Paris	194 066	-2	2 283	10	18 418	2	9 424	-2	30 125	1	32 156	3	44 507	-4	300 854	-1
Créteil	69 411	1	7 113	1	11 451	0	5 408	-2	23 972	0	7 168	-3	10 494	12	111 045	2
Versailles	82 191	1	8 110	4	13 075	3	4 769	-3	25 954	2	22 752	2	12 250	5	143 147	2
Total Île-de-France	345 668	-1	17 506	4	42 944	2	19 601	-2	80 051	1	62 076	2	67 251	0	555 046	0
France métro. (1)	1 252 151	-1	117 022	2	236 764	1	82 739	-1	436 525	1	209 504	3	196 601	1	2 094 781	0
Antilles-Guyane	11 084	3	146	38	3 130	-5	387	-1	3 663	-3	477	0	1 088	15	16 312	2
La Réunion	9 615	9	239		2 491	1	526	-2	3 256	2	325	10	1 299	-3	14 495	6
Total DOM	20 699	5	385	35	5 621	-3	913	-1	6 919	-1	802	4	2 387	4	30 807	4
France métro + DOM (1)	1 272 850	-1	117 407	2	242 385	1	83 652	-1	443 444	1	210 306	3	198 988	0	2 125 588	0

(1) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

(2) Filières grandes écoles : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendantes des universités), écoles vétérinaires, écoles normales supérieures, écoles de commerce reconnues à diplôme visé.

en compte au début des années 90 rend malaisé tout commentaire les concernant.

UN RÉÉQUILIBRAGE AU SEIN DE L'ÎLE-DE-FRANCE ET AU PROFIT DE CERTAINES GRANDES MÉTROPOLIS

En ce qui concerne l'université, Paris est l'académie dans laquelle le troisième cycle est le plus développé. Il représente 26 % de sa population universitaire contre 15 % dans le reste de l'Île-de-France et 13 % pour l'ensemble des académies de province. Au total, les trois académies franciliennes concentrent 35 % des effectifs de troisième cycle et seulement 26 % de l'ensemble des étudiants.

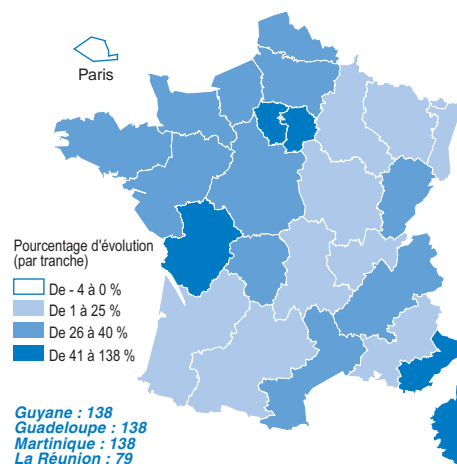
Les effectifs de l'enseignement supérieur n'ont pas évolué de façon homogène selon les académies (tableau V). Un certain rééquilibrage s'est opéré au sein des trois académies d'Île-de-France. Entre les rentrées 1996 et 1999, Paris a perdu 12 100

étudiants, tandis que Créteil et Versailles en ont gagné respectivement 4 800 et 2 700.

La progression est nette aussi dans les académies de Lyon, Montpellier et Nice et l'enseignement supérieur prend son essor dans les académies de Corse, des Antilles-Guyane et de la Réunion. Cependant, les effectifs universitaires de 1999 sont inférieurs à ceux de 1996 dans la plupart des académies. Au cours des cinq dernières rentrées, le développement de la filière IUT est général. Il en est de même pour la filière grandes écoles, sauf dans les académies de Besançon, Paris et Versailles. La situation est plus contrastée dans la filière STS dont les effectifs baissent dans cinq académies.

Lors de la rentrée 1999, 54 % des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur se concentrent dans les académies de Paris, Lille, Versailles, Lyon, Créteil, Toulouse, Rennes et Nantes. Ces académies comportent non seulement de gros pôles universitaires mais aussi des sites privilégiés d'implantation des autres filières d'enseignement supérieur. En revanche, les for-

Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur par académie de 1990-1991 à 1999-2000



mations technologiques courtes occupent une place importante dans l'offre de formation supérieure des académies de petite taille : près d'un étudiant sur trois est inscrit dans ces formations dans les académies d'Amiens, Limoges et Reims.

Dominique Hérault et Naghmeb Robin, DPD C2

L'enseignement supérieur français : établissements et filières

L'enseignement supérieur français se caractérise par la coexistence d'une pluralité d'établissements dont les finalités, les structures administratives, les conditions d'admission et l'organisation des études sont très variées. Les établissements publics (toutes tutelles confondues) accueillent près de 90 % des étudiants. Pour la plupart, les formations supérieures sont dispensées dans des établissements relevant de l'autorité du ministère de l'Éducation nationale mais d'autres ministères (comme ceux chargés de l'agriculture, de la santé, de la culture) ont la tutelle ou la cotutelle de certains établissements supérieurs.

Les types d'établissements

- Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR) ; elles regroupent également des instituts et écoles internes, notamment les instituts universitaires de technologie (IUT) et des écoles d'ingénieurs. Des établissements d'enseignement supérieur publics et privés peuvent leur être rattachés. On y a également assimilé les instituts nationaux polytechniques (INP), qui ont le statut d'université, ainsi que les universités de technologie de Compiègne, de Troyes et de Belfort-Montbéliard qui assurent principalement des formations d'ingénieurs.
- Les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), expérimentés en 1990 et généralisés à la rentrée 1991, se substituent aux structures antérieures de formation des maîtres du premier et du second degré (écoles normales d'instituteurs, centres pédagogiques régionaux, écoles normales nationales d'apprentissage). Ils sont ouverts aux titulaires d'une licence pour préparer, en partenariat avec les universités, les concours de recrutement des professeurs des écoles, des collèges et des lycées et ils assurent la formation initiale et continue des enseignants.
- Les lycées publics et privés, ainsi que d'autres établissements, participent à l'enseignement supérieur par le biais des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS).
- Les écoles d'ingénieurs, publiques et privées, sont habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur. Certaines écoles sont dépendantes des universités.
- Les écoles de commerce (privées ou consulaires) se subdivisent en trois grands groupes : les écoles supérieures de commerce (ESC) et d'autres écoles reconnues par l'État et habilitées à délivrer un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale

forment le groupe I ; le groupe II est constitué par des établissements reconnus par l'État mais dont le diplôme n'est pas visé ; enfin le groupe III rassemble les écoles non reconnues et les écoles de vente.

- Les préparations intégrées regroupent les cycles préparatoires intégrés à certaines écoles d'ingénieurs indépendantes des universités et, jusqu'en 1994, les années préparatoires aux écoles supérieures de commerce.
- Les écoles normales supérieures (ENS) préparent aux diplômes nationaux des universités ainsi qu'aux concours de l'agrégation et alimentent le vivier des enseignants-chercheurs.
- Les établissements privés d'enseignement universitaire peuvent passer, avec les universités publiques, des conventions qui permettent à leurs étudiants d'obtenir des diplômes nationaux.
- Parmi les établissements relevant d'autres ministères, on peut citer les écoles préparant aux carrières paramédicales et sociales, les écoles supérieures artistiques et culturelles et les écoles d'architecture.
- Les autres écoles forment un groupe hétérogène. On y trouve les écoles vétérinaires, de grands établissements comme l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ou l'École pratique des hautes études (EPHE) qui dispensent des formations de troisième cycle universitaire, des écoles de formation de fonctionnaires ainsi que d'autres établissements supérieurs dépendant d'autres ministères ou privés.

Les grandes filières

Les bacheliers qui entrent dans l'enseignement supérieur peuvent, théoriquement, choisir entre un enseignement supérieur long assuré par l'université et les grandes écoles, et des formations courtes à orientation plus pratique et professionnelle.

L'enseignement supérieur long « ouvert » est organisé, dans les disciplines générales de l'université, en trois cycles d'études successifs, sanctionnés chacun par des diplômes nationaux. Pour les études de santé (médecine, chirurgie dentaire et pharmacie), un *numerus clausus* intervient en fin de première année. L'accès aux grandes écoles se fait soit sur concours, dont la préparation est assurée principalement dans les CPGE ou dans les grandes écoles elles-mêmes, soit sur dossier pour les diplômés de l'université. L'enseignement supérieur court regroupe essentiellement les STS, les IUT et les formations paramédicales et sociales. Chacune de ces filières soumet les entrants potentiels à une sélection.

Définitions

Effectif. Le nombre d'étudiants recensés ne correspond pas au nombre de personnes physiques suivant une formation supérieure mais au nombre d'inscriptions reçues par les divers établissements concernés. Il se peut qu'un même étudiant soit comptabilisé plusieurs fois (cas d'une double inscription dans deux universités différentes ou dans une université et un établissement non universitaire). La pratique des inscriptions multiples représente au moins 5 % des inscriptions réalisées à l'université ; elle existe surtout dans le premier cycle (un peu plus de 7 % des inscriptions). Un étudiant inscrit simultanément à l'université et en CPGE est donc comptabilisé deux fois ; cependant, les étudiants ayant pris plusieurs inscriptions au sein d'une même université ne sont comptés qu'une seule fois.

Taux d'accès à une filière. Nombre de bacheliers inscrits dans la filière l'année suivant l'obtention du baccalauréat rapporté à l'effectif de la promotion de bacheliers correspondante.

Taux d'accès à l'enseignement supérieur. Un bachelier peut s'inscrire en même temps dans plusieurs formations (par exemple à

l'université et en CPGE), ce qui explique les taux supérieurs à 100 % obtenus pour les bacheliers généraux en sommant les taux d'accès par filière.

Université. La capacité en droit et la préparation au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) sont prises en compte au niveau du premier cycle.

Institut universitaire de technologie (IUT). Les effectifs recensés comprennent aussi les étudiants suivant en IUT des formations post-DUT ou préparant un diplôme national de technologie spécialisés (DNTS).

Section de techniciens supérieurs (STS). Les formations complémentaires post-BTS et les formations en STS pour les diplômes nationaux de technologie spécialisés (DNTS), les diplômes des métiers d'art (DMA), le diplôme supérieur en arts appliqués (DSAA) et le diplôme préparatoire aux études comptables et financières (DPECF) font partie de cette rubrique.

Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). La préparation au diplôme d'études comptables et financières (DECF) est incluse.

